

DEPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
N A N C Y

CANTON
GRAND COURONNÉ



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 04 juillet 2024**

L'An deux mil vingt-quatre, le 04 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

Étaient présents :

Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY CASTELA BADER ANDRE MASSON DANNEBEY WERHLEN L. ZETERSKI D. ZIETERSKI MATHIS SIMEANT SCHIEL DENIS DEMARNE BABIN ENEL BEN ISMAIL

Absents excusés :

N. JACOB a donné pouvoir à B. JEANDEL
J. DEHAYE a donné pouvoir à ML. MASSON
C. FRANCHE a donné pouvoir à N. HOUDRY
C. JACOB a donné pouvoir à M. OGIEZ
R. CORBERAND a donné pouvoir à A. ANDRE
D. DEVITERNE a donné pouvoir à J. ENEL
F. PERROLLAZ a donné pouvoir à D. DEVITERNE

Absente :

S. DUSSIAUX

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Laurence BABIN, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET
Décision Modificative N°1

Nomenclature ACTES : 7.1 Finances locales-Décisions budgétaires

Nombre de Conseillers :

en exercice : 27

présents : 19

votants : 26

pour : 20

contre : 0

abstention : 6 (DZ, LZ, ZBI, FP, DD, JE)

Rapporteur : N. HOUDRY

Vu l'avis favorable des Commissions en date du 18 juin 2024,

Le Conseil Municipal : d'accepter la décision modificative n°1 de l'exercice 2024, suivant le tableau joint, et d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des dépenses de personnel et dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

INVESTISSEMENT DEPENSES						
Chapitre	Opération	Libellé	Service	Fonction	Montant	Observations
2031 - 20	14	Etudes	ECOLES		5 000,00 €	Frais d'études réaménagement écoles
2313 - 23	19	Travaux	CIMPA		- 5 000,00 €	
TOTAL					0,00 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					0,00 €	

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 09/07/2024 et que la convocation a été faite le 28/06/2024.

POUR COPIE CONFORME
PULNOY, le 08 juillet 2024
Le Maire,
Marc OGIEZ

Le Maire

